



Monsieur FULGENCE
Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale
Centre administratif départemental
167/177 av Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Nanterre, le 2 juin 2025

Objet : Lettre ouverte « formation lecture »

Monsieur le Directeur Académique,

Les enseignant·e nouvellement nommé·es en CP et en ULIS ont reçu une date de formation académique obligatoire : « *Enseigner la lecture en CP aujourd'hui* », qui se déroulera le 25 juin 2025 de 9h à 12h et de 13h à 16h au collège Maréchal Leclerc à Puteaux. Il est bien indiqué que cette formation est obligatoire pour ces enseignants qui pourront déduire ces 6 heures de formation de leur plan de formation 2025/2026.

Nous tenons à vous rappeler que le décret 2017-444 du 29 mars 2017 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants du premier degré précise qu'elles concernent l'année scolaire, et que le « crédit d'heure » n'est en aucun cas prévu dans les textes officiels.

De plus, les 108 heures annualisées ont été largement consommées et dépassées par les enseignant.es et leur demander « encore » un effort s'apparente à du mépris, voire à de la maltraitance institutionnelle, dans un contexte d'exercice plus que dégradé.

D'autre part, les répartitions des enseignant·es dans les équipes ne sont pas toutes stabilisées, notamment avant les opérations d'ajustement de carte scolaire, et de nouvelles affectations vont être effectuées dans les semaines à venir.

Enfin, le flyer de présentation joint au mail reçu indique bien une invitation à la journée de formation académique, et pas une obligation à y assister.

Nous vous demandons, Monsieur le Directeur Académique, d'envoyer un mail précisant qu'il s'agit d'une invitation, et de reporter cette formation à la prochaine année scolaire, afin que tous·tes les enseignant·es puissent en bénéficier sur leurs obligations réglementaires de service.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre sincère et profond attachement au service public d'éducation.

Fabienne Rouvrais, secrétaire départementale de la FSU-SNUipp 92

Pascal Rosamont, secrétaire départemental du SE-UNSA 92

Julie Faurel, secrétaire départementale du SNUDI-FO 92

Claire Bonhomme, secrétaire générale de la CFDT Éducation dans l'Académie de Versailles

Maxime Pouvreau et Lo Conche, secrétaires généraux de la CGT Educ'action 92

Marianne Paimblanc, co-secrétaire départementale SUD éducation 92

Claire Le Fouest, pour le SNALC